

Atelier de compréhension de texte prescriptif
Cycle 2 Niveau de classe CE 2
Visite à Chantilly

1. Mise en œuvre de l'atelier

Se référer au protocole ACT prescriptif cycle 2.

2. Indications pour l'enseignant

Texte composé de parties sélectionnées dans la brochure téléchargée sur le site du domaine de Chantilly et à conserver tout au long de l'atelier

Principaux points que l'on peut faire apparaître pendant les échanges et la vérification.

Les éléments qui suivent ne constituent en rien des objectifs à atteindre de façon exhaustive ; ils peuvent aider l'enseignant à développer l'aptitude au questionnement chez les élèves.

L'utilité du document : savoir lire un dépliant.

Questions éventuelles :

- La maîtresse a choisi un atelier en lien avec les exposés réalisés déjà en classe (les vêtements, les transports, l'alimentation, l'habitat, l'école au fil du temps) : à votre avis, quel atelier a-t-elle choisi ?
- Par quel moyen de transport peut-on se rendre à Chantilly ?
- Pourrons-nous visiter le château le jeudi 17 octobre 2019 ? Et si oui, à partir de quelle heure ?
- Pourrons-nous visiter le parc en novembre ?

L'organisation du document

Un tableau permettant de trouver les périodes, horaires, jours d'ouverture.

Un plan pour se rendre sur les lieux et des indications complémentaires

3. Prolongements éventuels

- *Organiser et vivre la visite (taille du car à réserver, nombre de kilomètres pour s'y rendre)*
- *Fabrication d'un carnet de notes et organisation personnelle par les élèves des rubriques (idées possibles : ce que l'on a vu, mes impressions, espace pour dessiner, collecte de traces de la visite)*
- *Faire un compte rendu de visite*
- *Organiser une exposition des différents panneaux réalisés et complétés à destination des autres classes*
- *Faire une maquette du château*

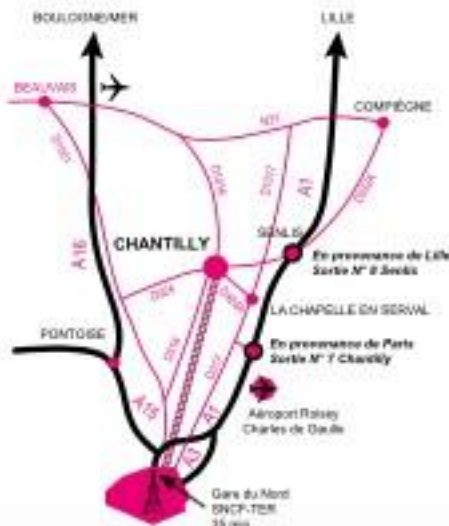
Horaires




2018 2019	Jusqu'au 29 octobre 2018	Du 30 octobre 2018 au 29 mars 2019	Du 30 mars au 27 octobre 2019
	  	  	  
Ouvert 7 jours / 7	Ouvert 6 jours / 7 Fermé le mardi	Ouvert 7 jours / 7	
Ouvert à :	10h00	10h30	10h00
Fermé à :	18h00 20h00	17h00 18h00	18h00 20h00

 Château
  Grandes Écuries
  Parc

- Pas de démonstration de dressage du 5 novembre 2018 au 6 janvier 2019.
- Fermeture annuelle du domaine du 7 au 25 janvier 2019.
- Les activités dans le parc se font d'avril à octobre inclus.

Itinéraire



-  20 min de l'aéroport Paris Charles de Gaulle.
-  Par la route : 40 minutes de Paris centre, autoroutes A3 et/ou A1 sortie « N°7 Chantilly » ou D316 et D317 ; depuis Lille et Bruxelles, autoroute A1 sortie « N°8 Senlis ».
-  Par train : depuis Paris gare du Nord, grandes lignes, Paris-Chantilly en 25 min environ.